

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE AJOURNÉE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 07 JUIN 2011 À 20H00 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MAIRE GARY LACHAPELLE MAIRE

SONT PRÉSENTS

Mesdames **Françoise Lafrenière, conseillère**
Pauline Sauvé, conseillère

Messieurs **Pierre Leblanc, conseiller**
Sandy MacKay, conseiller
Derek Dubeau, conseiller

SONT ABSENTS

Messieurs **Jean-Claude Loyer, conseiller (MOTIVÉE)**
Derek Dubeau, conseiller (MOTIVÉE)

EST ÉGALEMENT PRÉSENT

Monsieur **Yvon Blanchard, directeur général**

2011-06-205

OUVERTURE DE LA SÉANCE
AJOURNÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire ajournée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-206

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance ajournée.
- 2) Adoption de l'ordre du jour.
- 3) Engagement de M. Stéphan Crêtes, Projet Emploi-Québec.
- 4) Congrès FQM- 29, 30 ET 1^{ER} OCTOBRE 2011.
- 5) M.M.Q-Honoraires professionnels.
- 6) Cours d'aquarelle (Fonds Bibliothèque)
- 7) Adoption du Plan stratégique de développement économique.
- 8) VARIA :
 - a. Offre de règlement – Bellai & Frères – Pont du Poisson-Blanc.
 - b. Financement permanent des règlements 2010-05 et 2010-09.
- 9) Paroles aux contribuables
- 10) Clôture ou ajournement de la séance.

2011-06-207

**ENGAGEMENT DE MONSIEUR
STÉPHANE CRÊTES**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy MacKay

ET IL EST RÉSOLU d'embaucher Monsieur Stéphane Crêtes à titre de journalier affecté à la voirie municipale pour une période de 26 semaines, aux conditions publiées dans l'offre d'emploi;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un contrat de travail, d'une durée déterminée, avec cet employé.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Pour
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Absent
Gary Lachapelle	Maire	Pour

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-208

**CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
DU QUÉBEC LES 29 ET 30
SEPTEMBRE AINSI QUE LE 1^{ER}
OCTOBRE 2011 AU CENTRE DES
CONGRÈS DE QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'inscrire au congrès de la F.Q.M., édition 2011, les membres du conseil municipal ainsi que le directeur général;

QUE la municipalité assume les frais d'inscription du congrès, les frais de déplacements (*tel que convenu dans la politique de déplacements*), les frais d'hébergement ainsi qu'un montant forfaitaire de 75 \$ /par jour / par congressiste.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Pour
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Absent
Gary Lachapelle	Maire	Pour

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-209

COURS D'AQUARELLE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense de 250 \$ pour une formation d'aquarelle dispensée par Madame Louise Thérien-Hummell à la bibliothèque municipale.

(Poste budgétaire 02 70230 493)

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Pour
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Absent
Gary Lachapelle	Maire	Pour

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-210

**ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE
DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE 2010 – 2015 DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-
MARIE**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy MacKay

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le Plan stratégique de développement économique de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie 2010 – 2015 tel que présenté par le Comité de développement économique.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Pour
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Absent
Gary Lachapelle	Maire	Pour

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-211

**L'OFFRE DE RÈGLEMENT DU
REPRÉSENTANT DE BELLAI ET
FRÈRES CONSTRUCTION LTÉE
MONSIEUR WILLIAM HOPKINS
CONCERNANT LES ÉVÉNEMENTS
DU 9 NOVEMBRE 2010 LORS DE LA
DESTRUCTION DU PONT POISSON-
BLANC**

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'accepter l'offre de règlement de Monsieur William Hopkins, expert en sinistre, représentant BELLAI & FRÈRES CONSTRUCTION LTÉE, au montant de 22 000 \$, dans le dossier de la reconstruction du pont du Poisson-Blanc dans le secteur de la Baie Newton au Grand Lac Poisson-Blanc dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents qui seront recommandés par notre représentant juridique pour mettre fin au litige qui oppose la municipalité et la compagnie Bellai & Frères Construction Ltée dans cette affaire.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	Pour
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	Absent
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	Pour
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	Pour
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	Pour
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	Absent
Gary Lachapelle	Maire	Pour

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-06-212

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ajourner la séance à mercredi, le 6 juillet 2011 à 15H00, au Centre communautaire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-213

AUCUNE RÉOLUTION

**Gary Lachapelle,
Maire**

**Yvon Blanchard,
Directeur général**